

Projet de réforme du collège

Pour la CGT Educ'action, c'est non !

Le ministère a présenté son projet de réforme du collège, prévue pour la rentrée 2016 et ce pour tous les niveaux du collège. Ce projet poursuit une vision de plus en plus inégalitaire de l'Ecole. Alors que le collège unique a toujours manqué des moyens nécessaires à la démocratisation pour que toutes et tous réussissent, le gouvernement opte pour une réforme sans moyens au service de l'idéologie libérale. Avec de nouveaux thèmes interdisciplinaires, tels que « monde économique et professionnel », accompagné d'un « parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel », la logique reste plus que jamais celle du socle et des compétences, au service du patronat.

Une réforme sans moyens

■ 4000 équivalents temps plein supplémentaires, soit une moyenne de 10 h hebdomadaires par collège. C'est trop peu et, au nom de l'austérité, ces moyens seront pris sur le budget des autres ministères. Rien n'est donc prévu pour un travail à effectifs réduits (pourtant rendu nécessaire par de nouveaux dispositifs inclus dans la réforme).
Enfin, et surtout, les effectifs par classe ne diminueront pas. C'est pourtant indispensable pour améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

L'autonomie au service de la concurrence

Dans l'état actuel du projet, **les horaires hebdomadaires du cycle 4 (5^e à 3^e), seraient indicatifs.** Le CA pourrait modifier la grille dans la limite de l'enveloppe globale disciplinaire prévue sur 3 ans, tout en respectant l'horaire hebdomadaire maximal des élèves. **C'est la même logique que celle de la réforme du Bac pro que la CGT Educ'action rejette.**

tation, pour la co-intervention ou le travail à effectifs réduits. La mise en place concrète serait à la charge de l'établissement, y compris dans le choix des thèmes, des disciplines concernées ou de l'organisation pratique.

La CGT Educ'action est favorable au travail interdisciplinaire, mais les EPI ainsi imposés, faute de moyens et de formations, ne le permettront en aucun cas : ils risquent de dégrader les conditions de travail des collègues et d'opposer interdisciplinaire et disciplinaire, à l'inverse du but annoncé.

Comme les élèves ne seront pas sûrs de suivre l'ensemble des thèmes, pourtant intégrés aux programmes, on peut craindre la création de filières larvées et la relativisation du caractère national des programmes, donc du collège unique.

⇒ **Fusion des horaires scientifiques en 6^e.** Là encore, c'est amener la concurrence entre les disciplines, tout en faisant des économies. Les collègues subiront une forte pression pour travailler en transdisciplinarité, ce que rejette la CGT Educ'action.

⇒ **Risque d'annualisation des horaires d'enseignement artistique.**

La grille horaire fait état de la possibilité de semestrialisation. Cela va permettre aux chefs d'établissement de l'imposer sans l'accord des collègues.

La CGT Educ'action s'oppose à l'autonomie des établissements qui n'est pas l'autonomie des équipes pédagogiques mais bien celle du chef d'établissement, via le conseil pédagogique, instance non représentative et nommée par lui seul.

La difficulté scolaire oubliée

■ L'accompagnement personnalisé en classe entière ne saurait être une réponse à cet enjeu majeur. On le fait dans les lycées depuis 2010 avec pour résultats :

- Des contenus vagues que les établissements adaptent sans cadre national, bénéficiant à peu d'élèves.
- Une mise en œuvre difficile compte tenu de l'absence de formation spécifique pour les enseignants.
- Une accentuation des inégalités entre les différents établissements.

Pour la CGT Educ'action, l'AP sous cette forme doit être supprimée.

20 % des horaires enseignants seraient distribués par le chef d'établissement sur avis du conseil pédagogique.

⇒ **Heures de « marges professeurs »** (2,75 h par classe, rentrée 2016 ; 3 h, rentrée 2017). Elles ne suffiront pas au travail à effectifs réduits. Pire, le maintien d'un enseignement de langues anciennes ou régionales LV3 dépendrait aussi de ces marges. Globalisées, sans fléchage national, elles feront endosser aux personnels la gestion de la pénurie, engendrant une concurrence malsaine entre disciplines.

⇒ **Enseignements complémentaires (3 h d'AP en 6^e, 4 h pour l'AP et les EPI en 5^e, en 4^e et en 3^e).**

• **Heures d'accompagnement personnalisé (AP).**

Elles seraient intégrées aux heures disciplinaires. Les choix des disciplines concernées et des contenus seraient laissés aux établissements.

• **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).**

Ils seraient inscrits dans les programmes, avec 8 thèmes possibles et feraient l'objet d'une évaluation et d'une réalisation. Ils seraient intégrés aux horaires disciplinaires : les élèves suivraient au moins 2 thèmes par an et au moins 6 sur les 3 années du cycle, sans moyens dédiés, que ce soit pour la concer-

La CGT Educ'action exige l'abandon de ce projet et l'ouverture d'une véritable consultation pour une réforme qui permette la réussite de toutes et tous. C'est pourquoi, elle appelle les personnels du second degré à la grève le 19 mai

Pour un collège unique réellement démocratique

■ Le collège ne doit pas organiser le tri social mais entrer dans une nouvelle phase de démocratisation après celle de la massification. Il doit désormais permettre à tous les jeunes de réussir en passant sans encombre ce moment spécifique de leur construction.

L'orientation par défaut, au détriment des élèves les plus fragilisés scolairement et socialement, doit cesser. Il faut en faire un processus maîtrisé ouvert sur les trois voies du lycée traitées à égale dignité.

Ainsi, l'abandon du socle pour une politique ambitieuse, en termes de moyens et de pédagogies, doit permettre la construction collective d'une culture commune et de rompre avec la vision élitiste de l'École.

Le collège doit être le pivot d'une École émancipatrice, obligatoire de 3 à 18 ans.

**Travailler autrement, oui...
mais pas n'importe comment !**

Pour la CGT Educ'action l'acquisition des savoirs et savoir-faire n'a rien d'une logique utilitariste fondée sur l'empilement et la reproduction des connaissances disciplinaires, dont les élèves voient rarement le sens et le lien. Une approche interdisciplinaire peut donner du sens aux savoirs et montrer leur transversalité. Associée à une démarche de projet qui favorise la prise d'autonomie de chacun, la coopération et l'émulation au sein du groupe peut s'avérer bénéfique, au lieu de l'isolement et de la compétition que la société actuelle impose.

Mais cette pédagogie demande des conditions de mise en œuvre indispensables à son efficacité, sous peine de résultats calamiteux :

- Une mise en cohérence des pratiques, et donc du temps pour échanger et construire collectivement des démarches intéressantes. C'est pourquoi la CGT Educ'action revendique du temps de concertation (par classe, par niveau, par discipline, par projet...) inclus dans un temps de service abaissé à 16 h pour les certifiés et 14 h pour les agrégés.
- De la formation initiale et continue qui ne se limite pas à de vagues cours à distance et donne du temps aux personnels (10 %) pour intégrer les avancées de la recherche pédagogique.
- Une insertion en propre dans les DHG plutôt qu'une variable d'ajustement au service des enseignants ou une "garderie" en classe entière.

Pour des moyens qui assurent un fonctionnement correct du collège !

■ Imposons des choix politiques favorisant ce bien public qu'est l'École et non des cadeaux faits à la finance et au patronat. Les moyens dégagés devront surtout permettre de baisser le nombre d'élèves par classe, auquel la réussite des élèves est fortement liée, de maîtriser vraiment l'hétérogénéité en renforçant la remédiation.

La CGT Educ'action revendique :

- Un nombre maximal de 20 élèves par classe et 15 en Education prioritaire.
- Des personnels en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins (Aed, CPE, COP, personnels administratifs, de laboratoire, de santé et sociaux).
- Des moyens pour travailler en groupes à effectifs réduits, avec un cadrage national.

Pour une véritable prise en charge des élèves en difficulté

■ Cela commence par arrêter de placer les élèves fragiles en situation de rabâchage, sans les culpabiliser ni les marginaliser et finalement les enfermer dans l'échec.

La lutte contre l'échec scolaire et ses multiples causes ne peut relever de la seule responsabilité des enseignants, des élèves et de leurs familles. La constitution et la reconnaissance d'une équipe éducative au sens large est fondamentale. Les élèves doivent ainsi pouvoir bénéficier du soutien des personnels d'éducation, d'orientation, de santé, des assistants sociaux...

Pour la CGT Educ'action

- Afin de remédier à la difficulté et à l'échec scolaires, la journée des élèves doit s'arrêter à la sortie du collège. Cela implique la suppression des devoirs à la maison qui sont des facteurs aggravants d'inégalité scolaire, liée aux inégalités socio-culturelles.
- La prise en charge des élèves en difficulté doit se faire via des dispositifs souples mais soutenus, complément de la classe hétérogène, permettant une aide en petits effectifs (type RASED).

Pour rejoindre la CGT Educ'action

Tract réforme clg 1er avril 2015

Nom, Prénom,
Téléphone : Mél :
Adresse :
Métier :
Lieu d'exercice :

Je renvoie ce coupon à CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549,
93515 Montreuil cedex - unsen@ferc.cgt.fr